

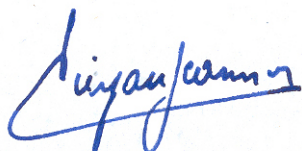
## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2022 a approuvé le règlement temporaire de la circulation routière relatif à des travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées à Pontpierre et affectant la circulation dans les rues de Schifflange et d'Esch à partir du 4 avril 2022 jusqu'au 15 avril 2022.

Ce règlement communal est déposé à la Mairie au service "Mobilité" conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 4 avril 2022

pour le collège des bourgmestre et échevins,



Jeannot Fürpass  
bourgmestre



Nadine Braconnier  
secrétaire communale